



Jaune tri, la couleur du bien agir

La Minute prévention vous présente ces gestes quotidiens qui préservent la planète, pour agir en conscience et faire la différence ! C'est une minute soucieuse du devenir des déchets : tri, recyclage, lutte contre le gaspillage. Elle donne des clés de compréhension, des repères et des solutions pour, ensemble, réduire nos déchets.

Participer au recyclage des déchets

Dans l'agglomération, les déchets recyclables du type emballages en carton*, emballages en métal**, bouteilles et flacons en plastique*** sont collectés dans les sacs jaunes, bacs jaunes et bornes d'apport volontaire. Ces modes de collecte varient selon les types d'habitat et l'accessibilité des rues. Ainsi, lorsqu'une rue n'est pas accessible aux camions de collecte, des bornes d'apport volontaire sont installées à proximité. Les habitants disposant d'un bac ou utilisant les sacs de tri doivent les sortir la veille au soir du jour de collecte. Les bacs doivent être rentrés après passage du camion, dès que possible.

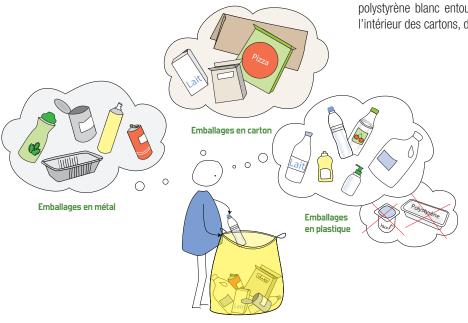
Sacs de tri sélectif à disposition des habitants dans les mairies et au siège de Troyes Champagne Métropole.

Que deviennent-ils?

Une fois collectés, les déchets recyclables - 5097 tonnes collectées en 2020 - sont acheminés vers un centre de tri à La Veuve (Marne), où ils sont triés par famille de produits pour être, ensuite, valorisés. À l'issue du processus, ils redeviennent des emballages en carton, plastique ou métal, ou sont transformés en arrosoir, banc, pull polaire, vélo, jouet, casserole...

Ne faites plus l'erreur!

Le service Gestion et Collecte des déchets procède régulièrement à des « caractérisations » - 60 programmées dans l'agglomération en 2021, consistant à ouvrir et à analyser le contenu des poubelles de tri (échantillon d'environ 250 litres par caractérisation). Parmi les erreurs de tri les plus fréquentes dans le sac jaune, se retrouvent les pots de yaourt et boîtes à œufs en plastique, barquettes en plastique ou en polystyrène, qui doivent être jetés dans les ordures ménagères (OM). Les gros morceaux de polystyrène blanc entourant le petit électroménager ou l'écran de TV, à l'intérieur des cartons, doivent aussi intégrer les OM, pas le tri.



UNIQUEMENT

- * Briques, cartonnettes, grands cartons pliés
- ** Canettes de soda, conserves, bouteilles de sirop, aérosols, barquettes en aluminium
- *** Bouteilles d'eau, de lait ; flacons de lessive, de savon, de produits d'entretien

Le meilleur déchet...

c'est celui qu'on ne produit pas. Détournez-vous autant que possible du tout-emballage ! Pour vos courses, pensez à l'achat en vrac, à vous munir de vos propres contenants et sacs réutilisables.

